

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 31 mai 2016

*** Transfert de compétence micro-crèche**

Le Conseil Municipal a approuvé le transfert à la CIDERAL de la compétence « Réalisation, coordination et gestion des structures micro-crèches définies d'intérêt communautaire », et a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes de la CIDERAL.

*** Convention pour l'ouverture au public de chemins de randonnée**

Afin de développer les itinéraires de randonnée dans les Côtes d'Armor, la CIDERAL a signé une charte de qualité avec le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, qui respecte les paysages et ses milieux naturels. Cette charte préconise entre autre de mettre en place, avec chaque propriétaire ou gestionnaire de terrains traversés, des conventions d'ouverture à la circulation des randonneurs pédestres, équestres et vététistes sur les chemins de randonnée.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer toutes les conventions pour l'ouverture au public de chemins de randonnée sur des parcelles privées.

*** Etude d'aménagement du Bourg : lancement de la consultation**

Le projet d'aménagement du Bourg consiste en des aménagements de sécurité, des aménagements paysagers et des aménagements liés à l'embellissement. La consultation concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Bourg de la Commune a été lancée, en vue de recruter une équipe pluridisciplinaire avec des compétences en paysage et ingénierie VRD, chargée d'étudier le projet. Une commission, qui sera chargée de présélectionner les candidatures, de participer aux auditions et de proposer un lauréat, a été désignée par le Conseil Municipal.

*** Marché des travaux de voirie 2016**

L'ouverture des plis concernant le marché des travaux de voirie de 2016 (groupement de commande entre Caurel, Plussulien, Saint-Gilles-Vieux-Marché et Saint-Mayeux) a été faite en mairie de Saint-Mayeux le 17 mai 2016. C'est l'entreprise COLAS de Loudéac qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères du règlement de la consultation. Le Conseil Municipal a décidé l'attribution du marché à l'entreprise COLAS de Loudéac pour un montant de 40 127 euros HT.

*** Travaux à l'église**

La société JOUBREL de La Mézière (35) devrait commencer les travaux de confortement à l'église avant la fin du mois de juin 2016, pour une durée de travaux de 4 mois. Ces travaux de confortement consistent en la consolidation des fondations qui aura pour objectif de stabiliser l'angle Sud-est de l'église, la mise en place d'un drainage périphérique extérieur afin d'améliorer la gestion de l'eau dans l'épaisseur du remblai et la restauration de l'édifice en traitant les désordres provoqués par le tassement de l'angle sud-est.

*** Location de la salle de la Mairie**

Le tarif de la location de la salle de la Mairie a été fixé à 30 euros. Les Associations communales bénéficieront toujours de la salle de la Mairie gratuitement.